
**Citadelle - Parc Zoologique - Muséum - Participation de la Région
de Franche-Comté au colloque sur l'alimentation des animaux en captivité**

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Un colloque européen sur l'alimentation des animaux sauvages en captivité a été organisé à Besançon, les 3, 4 et 5 avril dernier, sous l'égide du Parc Zoologique - Muséum d'Histoire Naturelle de la Citadelle.

La Région de Franche-Comté, dont le soutien avait été sollicité, vient d'apporter un concours financier d'un montant de 10 000 F.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'encaisser cette somme de 10 000 F en recettes au chapitre 945.23 / article 7372 - code service 41032,

- de l'affecter en dépenses au même chapitre, article 609 / code service 41032.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.